

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 01 juillet 2021 à 18 heures 00

Date de convocation :

25 juin 2021

Date d'affichage :

25 juin 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Vente terrain communal -
signature sous-seing privé
Rectification délibération
202060

Mme STRADERE Michèle



Étaient présents :

Mesdames ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André,
Absent : VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire rappelle que le terrain communal situé Avenue de Pradaoux va être vendu à Monsieur et Madame WRIGHT Ian et Julie. Lors du conseil municipal du 19 novembre 2020, il a été délibéré pour la vente du terrain cadastré section A n° 1238, au tarif de 13.50€ le mètre² constructible.

Cette parcelle a une superficie de 1531m² et non de 1547m² comme précisé dans la délibération 202060.

La vente se fera donc pour un montant de 20 668.50€ et non de 20 884.50€.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal décide :

- de rectifier le métrage de vente pour la parcelle A n°1238;
- d'autoriser Madame le Maire à signer le sous-seing privé.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens, le 7 juillet 2021.

Fait à Barbazan le 2 juillet 2021.

Le Maire,

